

## INTERROGATION SUR UN TEXTE PHILOSOPHIQUE

### ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Frédéric de Buzon, Martine Pécharman

**Coefficient de l'épreuve : 5**

**Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure**

**Durée de passage devant le jury : 30 minutes** dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

**Type de sujets donnés :**

Texte choisi dans les œuvres d'un des deux auteurs du programme d'écrit, à l'exclusion de l'œuvre de cet auteur prévue pour l'écrit

**Modalités de tirage du sujet :** Tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs (pas de choix).

**Liste des ouvrages généraux autorisés :** aucun

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés :** aucun

Figuraient au programme de l'oral les principales œuvres de Spinoza, à l'exception du *Traité de la réforme de l'entendement*, inscrit au programme de l'écrit. Trente-sept candidates et candidats admissibles ont passé l'épreuve d'explication de texte, ce qui représente une forte augmentation par rapport aux années précédentes et notamment à l'année 2015 (l'effectif des admissibles optionnaires en philosophie était alors de 27). Cette augmentation quantitative s'est accompagnée d'une nette amélioration qualitative : la moyenne est supérieure à la moyenne précédente, les notes égales ou supérieures à 14 sanctionnent près de la moitié des interrogations, et, enfin, il n'y a que très peu de notes inférieures à 10. Ces appréciations chiffrées traduisent évidemment la grande satisfaction du jury, qui adresse, aux candidats et à leurs préparateurs, ses vives félicitations. L'explication d'un passage délicat du *Traité théologico-politique* a été l'occasion d'une explication absolument remarquable de pertinence et de culture, révélant un talent singulier et prometteur. Ce n'est pas, tant s'en faut, un cas isolé.

On rappellera brièvement les conditions et exigences de l'épreuve. Le candidat ou la candidate tire un texte unique (il a le choix entre deux papiers dont la face imprimée est retournée). L'extrait proposé est en général assez bref, la moitié ou les deux tiers d'une page. Les références du texte sont précisées, mais l'ouvrage n'est pas mis à la disposition du candidat ou de la candidate, qui peut ainsi consacrer son temps de préparation (une heure) à l'analyse précise de l'extrait qui est soumis à son attention. Au terme de cette préparation, le/la candidat/e dispose de vingt minutes pour exposer (et, de préférence, commencer par lire) le passage ; après cet exposé, le jury pose quelques questions et débat avec le candidat pendant une durée de dix minutes. Le jury veille tout particulièrement au respect de ces durées. D'une manière générale, la maîtrise du temps, globalement, est bien assurée. On note cependant parfois un déséquilibre dans l'analyse des passages : il ne suffit pas de ne pas dépasser les vingt minutes, il faut aussi que l'ensemble du texte soit vu et étudié de manière homogène, sans courir la poste dans l'analyse des dernières lignes. En ce qui concerne la question de l'opportunité de la lecture à haute voix des textes, certains candidats ou candidates expriment des inquiétudes. Ils estiment en effet que le temps passé à la lecture risque de leur manquer dans l'explication : pourquoi pas, mais si cela aboutit à interrompre l'explication elle-même au bout de quinze minutes, cela peut paraître inconséquent.

La discussion suivant l'exposé a des fonctions variables, mais dans tous les cas, le jury cherche à aider la candidate ou le candidat : il peut lui être demandé de préciser tel ou tel point du texte mal apprécié, et de corriger une interprétation ; il peut aussi lui être proposé de développer tel ou tel problème philosophique, de manière libre et spontanée.

L'exercice, comme on l'a souvent rappelé, n'est pas une interrogation d'histoire de la philosophie ; elle n'impose aucune érudition. La plupart du temps, les candidates et candidats disposaient d'une connaissance générale des œuvres les plus importantes de Spinoza (*Ethique*, *Traité théologico-politique*, *Traité politique*) suffisante pour situer, au moins sommairement, le passage qui leur était soumis. Parfois, cette connaissance des textes servait de terme de comparaison pour apprécier tel passage ; et, dans certains cas, la connaissance des contextes scientifiques (à propos de la *Lettre XII* notamment), ou parfois scripturaires (pour les explications du *TTP*) a enrichi de manière singulière certains commentaires. Il n'en reste pas moins que l'objet de l'explication est d'abord et avant tout interne : il s'agit, en partant du passage proposé, d'identifier le problème qu'il pose et d'examiner les moyens mis en œuvre pour l'instruire ou le résoudre. La déconstruction de l'argumentation, en particulier lorsqu'elle est démonstrative, est essentielle : sans tomber dans un formalisme extérieur, il faut, pour se rendre intelligible un texte, en comprendre les articulations, les relations de principe à conséquence, les oppositions, et, en bref, ce qui forme l'ossature logique d'un propos. Partant du texte même, l'explication n'est pas l'occasion d'un résumé de doctrine à propos de l'œuvre ou de l'auteur qui serait appris et restitué. Très peu de candidates et de candidats tombent désormais dans ce défaut.

Liste des extraits tirés par les candidates et candidats<sup>1</sup>

### *Traité théologico-politique*

Chap. I, de « Puis donc que notre âme, par cela seul qu'elle contient objectivement la nature de Dieu... » jusqu'à « ...où elle affirme expressément qu'il y a eu prophétie et révélation, ou que cela ressort des circonstances du récit. » p. 32-33.

Chap. II, de « Avec une surprenante précipitation tout le monde s'est persuadé que les Prophètes ont eu la science de tout ce que l'entendement humain peut saisir... » jusqu'à « ...car il croyait lui aussi que le soleil se meut et que la terre est immobile et n'eut jamais, même en songe, aucune idée des parhélies. », p. 55-56.

Chap. III, de « La vraie félicité et la béatitude ne consistent pour chacun que dans la jouissance du bien et non dans cette gloire d'être le seul à en jouir... » jusqu'à « ...quand même Dieu aurait accordé tous ces dons à tous également. », p. 69-70.

Chap. III, de « Tout ce qui peut être l'objet d'un désir honnête de notre part se ramène à l'un de ces trois objets principaux... » à « ...mais au régime social et à la fortune qui lui donna un empire et le lui conserva tant d'années. », p. 71-72.

Chap. IV, de « Le mot de loi pris absolument s'applique toutes les fois que les individus pris un à un... » à « Voilà pour ce qui est de la loi considérée absolument. » p. 85-86.

Chap. IV, de « L'entendement étant la meilleure partie de notre être, il est certain que si nous voulons vraiment chercher l'utile... » à « Je continuerai ici à parler de la loi divine seulement en général. », p. 87-88.

Chap. VI, de « Puis donc que nécessairement rien n'est vrai, sinon par un décret divin, il suit de là très clairement ... » à « la cause par l'exemple d'une autre chose accoutumée, ou que du moins ne peut expliquer l'auteur relatant le miracle. » p. 119-120.

Chap. XV, de « Il est vrai sans doute qu'on doit expliquer l'Écriture par l'Écriture aussi longtemps qu'on peine à découvrir le sens des textes et la pensée des Prophètes... » à

---

<sup>1</sup> Références à la traduction de Ch. Appuhn, GF.

« ...gardons-nous de croire qu'elles ne puissent l'une et l'autre, dans la paix et dans la concorde, occuper leur royaume propre. » p. 251-252.

Chap. XVI, de « Par Droit et Institution de la Nature, je n'entends autre chose que les règles de la nature de chaque individu... » à « ...a un droit souverain de faire tout ce que persuade l'Appétit, autrement dit de vivre suivant les lois de l'Appétit. » p. 261-262.

Chap. XX, de « Des fondements de l'État tels que nous les avons expliqués ci-dessus, il résulte avec la dernière évidence que sa fin dernière n'est pas la domination... » à « ...ou tente séditionnellement d'abroger cette loi malgré le magistrat, il est du tout un perturbateur et un rebelle. », p. 329-330.

### *Ethique*

Partie I, Appendice, de « Les hommes donc ont appelé *Bien* tout ce qui contribue à la santé et au culte de Dieu, *Mal* ce qui leur est contraire... » à « Les hommes donc ont appelé *Bien* tout ce qui contribue à la santé et au culte de Dieu, *Mal* ce qui leur est contraire. »

Partie I, Appendice, de « Il suffira pour le moment de poser en principe ce que tous doivent reconnaître : que tous les hommes naissent sans aucune connaissance des causes des choses... » à « qu'il existait un ou plusieurs directeurs de la nature, doués de la liberté humaine, ayant pourvu à tous leurs besoins et tout fait pour leur usage. »

Partie I, Appendice, de « Et il ne faut pas oublier ici que les sectateurs de cette doctrine, qui ont voulu faire montre de leur talent en assignant les fins des choses... » à « c'est détruire l'étonnement imbécile, c'est-à-dire leur unique moyen de raisonner et de sauvegarder leur autorité. »

Partie II, proposition 10 scolie, de « Tous doivent accorder assurément que rien ne peut être ni être conçu sans Dieu. » à « ce sans quoi la chose ne peut ni être, ni être conçue, et qui *vice versa* sans la chose ne peut ni être, ni être conçu. »

Partie II, proposition 13 scolie, de « Par ce qui précède nous ne connaissons pas seulement que l'Âme humaine est unie au Corps, mais aussi ce qu'il faut entendre par l'union de l'Âme et du Corps. » à « plus soigneusement, et, pour cela, il est nécessaire de poser d'abord quelques prémisses au sujet de la nature des corps. »

Partie II, proposition 40 scolie, de « Mais sitôt que les images se confondent entièrement dans le Corps... » à « par les seules images des choses, tant de controverses se soient élevées. »

Partie III, proposition 2 scolie, de « Bien que la nature des choses ne permette pas de doute à ce sujet, je crois... » à « que l'on croit par suite dépendre du décret de l'Âme. »

Partie III, proposition 2 scolie, de « Certes les affaires des hommes seraient en bien meilleur point s'il était également au pouvoir des hommes... » à « et cela se verra encore plus clairement par ce qui me reste à dire. »

Partie III, proposition 59 scolie, de « Je ramène à la *Force d'âme* les actions qui suivent des affections se rapportant à l'Âme en tant qu'elle connaît... » à « la présence de l'aliment appété sera odieuse ; c'est là ce que nous appelons Dégout et Lassitude. »

Partie IV, Préface, de « Qui a résolu de faire une chose et l'a parfaite, son œuvre est parfaite, non seulement à l'en croire... » à « plus en vertu d'un préjugé que par une vraie connaissance de ces choses. »

Partie IV, Préface, de « Une seule et même chose peut être dans le même temps bonne et mauvaise et aussi indifférente. » à « avec la même force par quoi elle a commencé d'exister, de sorte que toutes sont égales en cela. »

Partie IV, proposition 37 scolie 1, de « Qui fait effort seulement à cause de la passion qui l'affecte, pour que les autres aiment ce qu'il aime lui-même et vivent suivant sa propre complexion... » à « et non ce que demande sa propre nature considérée en elle seule. »

Partie IV, proposition 37 scolie 2, de « Cette Société maintenue par des lois et le pouvoir qu'elle a de se conserver, est appelée *Cité*... » à « non des attributs qui expliquent la nature de l'Âme. »

### *Traité politique*

Chapitre I, §§ 1-2, de « Les philosophes conçoivent les affections... » à « ...ils n'ont rien enseigné en effet qui fût inapplicable. », p. 11-12.

Chapitre II, §§ 2-4, de « Toute chose naturelle peut être conçue adéquatement... » à « ...et il a sur la nature autant de droit qu'il a de puissance. », p. 15-16.

Chapitre II, §§ 7-8, de « Personne ne peut nier que l'homme, comme les autres individus, s'efforce à conserver son être... » à « Et c'est par la seule nécessité de cet ordre que tous les individus sont déterminés d'une certaine manière à exister et à agir. », p. 18-19.

Chapitre II, §§ 4-5, de « Par droit de nature, donc, j'entends les lois mêmes ou règles de la Nature suivant lesquelles tout arrive... » à « c'est-à-dire (*par le § 4 de ce chapitre*) en vertu du droit de nature. », p. 16-17.

Chapitre V, §§ 1-2, de « Puis donc que la meilleure règle de vie pour se conserver soi-même autant qu'il se peut, est celle qui est instituée suivant les prescriptions de la raison... » à « ... ne diffère pas beaucoup de l'état de nature où chacun, au plus grand péril de sa vie, agit selon sa complexion propre », p. 37-38.

### *Lettres*

À Simon de Vries, s. d., (Lettre IX), de « Quant aux questions proposées dans votre collège... » à « à la manière d'un axiome, comme une vérité. Une mauvaise définition est donc une définition qui ne se conçoit pas. », p. 149-150.

À Louis Meyer, 30 avril 1663 (Lettre XII), de « Au sujet de la Substance, voici ce que je veux que l'on considère ... » jusqu'à « ...ligne se compose de points, ont pu trouver beaucoup d'arguments pour montrer qu'une ligne n'est pas divisible à l'infini. », p. 157-158.

À Louis Meyer, 30 avril 1663 (Lettre XII), de « Maintenant, du fait que nous pouvons à volonté délimiter la Durée et la Grandeur » à « Car il revient au même de composer la Durée d'instantants et de vouloir former un nombre en ajoutant des zéros. », p. 159-160.

À Blyenbergh, 13 janvier 1665 (Lettre XIX), de « Pour moi, je ne puis accorder que le mal et le péché soient rien de positif, et encore bien moins que quoi que ce soit puisse être ou arriver contre la volonté de Dieu. » à « ne peut exprimer aucune réalité et tel est le cas pour la décision prise par Adam et sa mise à exécution. », p. 182-183.

À Blyenbergh, 13 janvier 1665 (Lettre XIX), de « De plus, nous ne devons pas dire que la volonté d'Adam est contraire à la Loi de Dieu et qu'elle est un mal parce qu'elle déplaît à Dieu.. » à « la privation dont nous parlions tout à l'heure n'existe que pour notre entendement et non au regard de Dieu. », p. 183-184.

À Blyenbergh, 28 janvier 1665 (lettre XXI), de « Je dirai donc en premier lieu que la privation n'est pas l'acte de priver, mais purement et simplement l'absence ou le manque d'une certaine chose » à « ...négarion quand on nie d'un objet ce qui n'appartient pas à sa nature. », p. 205-206.

À Blyenbergh, 13 mars 1665 (lettre XXIII) de « Je pose en principe, en premier lieu, que Dieu est cause absolument et réellement de toutes les choses, quelles qu'elles soient, qui possèdent une essence. » à « un rat ne peut cependant pas être une espèce d'ange non plus que la tristesse une espèce de joie. », p. 219-220.

À H. Oldenburg, 20 novembre 1665 (Lettre XXXII), de « Imaginons, si vous voulez, un ver vivant dans le sang, supposons-le capable de distinguer par la vue les particules du sang, de la lymphe... » à « ses parties subissent d'une infinité de manières la domination qu'exerce sur elles une puissance infinie et subissent des variations à l'infini. » p. 236-237.

À H. Oldenburg, 7 février 1676 (Lettre LXXVIII), de « Ce que j'ai dit dans ma lettre précédente, que nous sommes inexcusables devant Dieu parce que nous sommes au pouvoir de Dieu comme l'argile dans la main du potier... » à « parce que son but n'est pas d'enseigner la philosophie ni de rendre les hommes savants, mais de les rendre obéissants. », p. 346-347.